

Cette formation fait l'objet d'un financement VIVEA pour les chefs d'exploitations, conjoints, associés. Pour les personnes ne bénéficiant pas du fond VIVEA renseignements tarifaires auprès d'ADPSA.



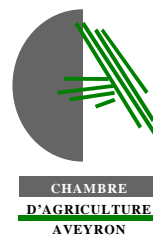
Le programme détaillé les modalités pratiques et financières seront envoyé à chaque inscrit avant le début de la formation.

Une attestation de présence sera délivrée à l'issue de la formation.

Des aides pour vous former !

Le crédit d'impôt : pour les entreprises imposées selon le régime réel.

Le montant du crédit déductible des impôts correspond au total des heures passées en formation, au titre d'une année civile, multiplié par le taux horaire du SMIC au 31/12 de l'année en cours dans la limite de 40 heures par année civile et par entreprise.



SESSION DE FORMATION

« Améliorer et enregistrer ses pratiques culturales en ligne »

Objectif général :

La formation prévue vise à rendre les agriculteurs autonomes dans l'enregistrement et le suivi des pratiques du sol. Pour atteindre cet objectif avec mes parcelles il est indispensable d'acquérir la maîtrise des 3 modules de cet outil web :

1. Avec le module cartographique je réalise la cartographie et l'assolement sur photos aériennes que je peux utiliser pour la déclaration PAC
2. Avec le module Plan de fumure, je gère et j'optimise la fertilisation à la parcelle en respectant la réglementation et mes contrats
3. Avec le module interventions, j'enregistre mes pratiques et je dispose ainsi de tous les documents réglementaires.

Programme :

1^{er} jour :

- Accueil et expression des attentes des participants
- Rappel sur la base sol professionnelle
- Présentation générale de l'outil mes [p@rcelles](#) et de son fonctionnement par internet
- Découverte et utilisation du module cartographique : réalisation et mise à jour de la cartographie parcellaire de son exploitation sur photos aériennes et de l'assolement

1/2 journée :

- Tour de table et échanges sur le module cartographique
- Découverte et utilisation du module plan de fumure
- Personnalisation des données de l'exploitation (types de sol, engrais organiques et minéraux, SPE,...)
- Découverte et utilisation du 3^{ème} module : paramétrage et enregistrements des interventions culturales et des apports d'intrants.

1 journée :

- Tour de table et échanges sur les pratiques de fertilisation,
- Rappel sur la méthode du bilan azote et application au calcul des doses d'azote à apporter par culture,
- Elaboration du plan prévisionnel de fumure.
- Editions : Plan de fumure, registre phytosanitaire, fiches parcelles,..
- Evaluation et bilan de la formation (suites à donner)

Méthode :

Chaque participant dispose d'un micro ordinateur. La formation se déroule en alternant des séquences de démonstration (intervenant) et d'application individuelle sur son dossier à partir du registre parcellaire graphique de son exploitation.

En inter séquence chaque participant pourra bénéficier d'une assistance.

Public :

Tous les agriculteurs souhaitant s'équiper de l'outil internet mes [p@rcelles](#) et disposant du haut débit(ADSL).

Durée- dates-lieux :

2,5 jours de formation au total répartis en 1 jour puis une 1/2 journées et 1 journée entière pour finir. Une semaine environ sépare chaque journée (mises à jour du dossier).

Dates et lieux à préciser en fonction des inscriptions.

Intervenant(s):

Hervé MARTY ou Muriel SIX conseillers agronomie de la Chambre d'Agriculture

Responsable de Stage : Hervé MARTY

Coût : 50 €

☞ Avec le bulletin d'inscription ,je joins un chèque de 50 € libellé à l'ordre de : ADPSA Rodez

Renseignements complémentaires :

Comités de développement agricole de la Chambre d'Agriculture :

CDANA à Espalion : 05 65 51 10 50

CDARN à Onet le château : 05 65 67 88 70

CDAVAL à Laissac : 05 65 70 68 91

CDAS à Baraqueville : 05 65 71 37 00

CAV à Villefranche de Rouergue : 05 65 45 27 74

CDASA à Saint Afrique : 05 65 98 16 00

Chambre d'Agriculture à RODEZ :

Hervé MARTY Tél. 05 65 73 77 71

ADPSA :

Marie-Claude COURTIAL ADPSA

Carrefour de l'Agriculture

12026 Rodez cedex 09

Tel : 05 65 73 77 96 Mail : info@adpsa12.org

Inscriptions :

Les inscriptions doivent parvenir au service développement de la Chambre d'Agriculture à RODEZ(utiliser le bulletin d'inscription ci-joint).

En fonction des demandes les dates et lieux seront programmés à compter du 1^{er} février 2011 et des groupes de 8 seront mis en place.